
REPUBLIQUE D'HAITI

Programme Indicatif Pluriannuel 2021-2027

1. Lignes générales de la coopération internationale de l'UE en Haïti

Haïti est le pays le plus pauvre de la région Amérique latine et Caraïbes et le seul pays le moins développé (PMA) de l'hémisphère occidental. D'importants défis structurels, à savoir une capacité étatique déficiente, des inégalités sociales, l'insécurité, une société civile faible et une grande vulnérabilité aux catastrophes naturelles, continuent d'exacerber sa fragilité institutionnelle, socio-économique et environnementale chronique. Dans ce contexte, l'intérêt stratégique de l'UE est de promouvoir le développement durable et la réduction de la pauvreté, favorisant un pays stable et démocratique, mieux intégré dans la région des Caraïbes, où l'UE est présente à travers des territoires ultramarins, et dans la communauté internationale.

1.1. Base de programmation

La base de la programmation est un document-cadre conjoint entre l'UE et ses États membres. Par ailleurs, la programmation 2021-2027 s'est appuyée sur :

- a) Des documents d'analyse conjointe réalisés par l'UE et ses États membres, à savoir :
 - Le Programme indicatif national de 2014-2021
 - L'Initiative Équipe Europe (*Team Europe Initiative*)

Ces textes proposent une lecture partagée de la situation en Haïti, des défis auxquels ce pays fait face, et des intérêts comme des priorités de l'Union européenne et de ses États membres dans ce pays.

- b) Les principaux documents haïtiens en matière de développement, à savoir :
 - Le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) 2012-2030
 - Le Plan de Réponse Post-Covid (PREPOC) 2020-2023
 - Le Programme de Modernisation de l'État (2020-2023)
 - Le Plan Décennal d'Éducation et de Formation Professionnelle (PDEF) 2020-2030
 - La Politique Nationale de Protection et Promotion Sociales (PNPPS)
 - La Politique de Développement Agricole (PDA 2010 - 2025)
 - La Politique Nationale de Lutte contre le Changement Climatique (PNCC) 2019-2030
 - Le Plan National de Gestion des Risques de Désastre (PNGRD) 2019-2030
 - La Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) d'Haïti (présentée en 2017)

Conçus avec l'appui de certains partenaires de la Communauté internationale, ces divers plans ou programmes ont vu jusqu'ici une mise en œuvre limitée.

Les diagnostics des documents européens et haïtiens coïncident sur les problèmes de gouvernance, de fragilité de l'État et des administrations, qui compromettent la capacité du pays à répondre aux graves problèmes économiques et sociaux qui se posent à lui.

Par ailleurs, dans un pays souffrant d'handicaps aussi lourds, il est essentiel d'assurer une continuité d'action au-delà des périodes de programmation de 7 ans. D'où l'intérêt de continuer à travailler dans les grands secteurs sur lesquels la coopération de l'Union européenne et des États membres s'est concentrée ces dernières années, lorsque cette action a donné des résultats positifs. À cet égard, peuvent être mentionnés pour ce qui concerne le 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED): la réforme de l'État et de l'administration, l'éducation, le développement urbain et les infrastructures de transport, la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que l'appui à la démocratie, la société civile et la promotion des droits de l'Homme.

Eu égard aux coopérations des États membres, on retiendra que la coopération espagnole a travaillé, au cours des dernières années, dans les domaines de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que du développement productif et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; d'une manière générale, elle travaille également à la promotion de la coopération entre la République Dominicaine et Haïti. La coopération française s'est intéressée en particulier aux secteurs de l'éducation, du développement rural, de la santé et de l'aménagement urbain. Pour sa part, la coopération allemande a mis l'accent, outre le secteur d'énergie (rétablissement de la centrale de Péligre), sur le renforcement de la pérennité des communautés en grave situation d'insécurité alimentaire et la gestion des risques de catastrophes. Pour la Belgique, 11 acteurs de la coopération non gouvernementale ont reçu des subventions pour leur programme de travail 2017-2021 sur l'ensemble du territoire haïtien. Les programmes sont principalement réalisés dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, du secteur social, de l'agriculture, de la santé, des droits de l'homme et du travail décent. La Belgique doit préparer une nouvelle programmation pour 2022-2026.

En ce qui concerne le programme régional Caraïbes, l'essentiel des actions de l'UE en Haïti a été constitué par les interventions en matière de commerce et d'environnement dans le cadre de programmes binationaux avec la République Dominicaine.

Par ailleurs, toute initiative sera complétée conformément au droit l'UE, en particulier les mesures restrictives de l'UE (sanctions) adoptées en vertu de l'article 215 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

1.2. Statut de la programmation conjointe

La réflexion sur les priorités de ce Programme indicatif pluriannuel (PIM) a été réalisée conjointement par les équipes de la Délégation de l'Union européenne et les principales agences de coopération des États membres présents en Haïti, notamment l'Agence Française de Développement (AFD), Expertise France (EF), le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France et l'Agence Espagnole de Coopération internationale pour le Développement (AECID).

Ce travail s'est appuyé sur des acquis, notamment les documents stratégiques conjoints comme « *La feuille de route de l'UE et de ses États Membres pour l'engagement envers la Société Civile en Haïti, 2018-2021* », ou le « *Gender Action Plan, GAP II* » (2017). De même, une partie significative du 10^{ème} et du 11^{ème} FED est mise en œuvre à travers des conventions de délégation entre la Délégation de l'Union européenne et les agences AFD, Expertise France et AECID, notamment pour des programmes tels que : *Urbayiti* (développement urbain, avec EF et AECID), *Edukayti* (avec AECID), *Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle* (PMSAN phase 2 avec AFD), *Appui à la fiscalité, la gouvernance du territoire, la gouvernance financière de l'éducation* (SBC-II avec Expertise France), ou la construction d'un tronçon de la RN3 (transférée par l'AFD à la DUE).

Cependant, si ces délégations de fonds témoignent du souci d'une plus grande intégration de la Coopération européenne et constituent un véritable progrès, elles ne suffisent pas à définir une programmation et une stratégie conjointes de l'UE et de ses EM.

Enfin, parallèlement à une programmation et à une stratégie conjointes, il sera nécessaire de renforcer des mécanismes partagés pour la gouvernance, le suivi et l'évaluation conjoints des coopérations européennes. Le développement de ces mécanismes par l'UE et ses EM se fera tout au long de la mise en œuvre de cette programmation. Un dialogue politique exigeant viendra également appuyer et accompagner la mise en œuvre de ce partenariat.

1.3. Domaines prioritaires de la coopération de l'UE avec le pays partenaire

Ainsi l'élaboration de ce PIM marque-t-elle une avancée importante dans la création d'une équipe européenne en Haïti et constitue le premier document de programmation conjointe de l'UE et de ses États membres dans le pays. Il a fait l'objet d'un processus de consultation large et inclusif avec nos partenaires haïtiens (Bureau de l'Ordonnateur national et directeurs généraux des principaux ministères concernés), ainsi qu'avec la société civile, le secteur privé, d'autres partenaires techniques et financiers, les Nations unies et certains bailleurs non conventionnels comme la Fondation Digicel¹. Ce projet est le résultat de la réunion de plus de 17 groupes focaux, de la rencontre avec 90 interlocuteurs et plus de 40 heures d'échanges. Ces travaux ont permis de dégager trois grandes priorités pour la programmation conjointe UE-EM :



1. Renforcement de la gouvernance démocratique, économique et financière

L'étendue et la gravité des problèmes de gouvernance en Haïti exigent que la coopération européenne se concentre sur des objectifs spécifiques. Ont été retenus les axes suivants:

- 1.1 Renforcer la redevabilité des autorités publiques et la participation et le contrôle de la société civile ;
- 1.2 Renforcer l'efficacité de la gestion des finances publiques ;
- 1.3 Améliorer le climat des affaires et les investissements durables.

2. Développement humain

Alors que les familles haïtiennes valorisent fortement l'éducation et lui consacrent une part importante de leurs ressources, ce secteur souffre d'une grave détérioration particulièrement inquiétante pour l'avenir du pays et son développement. Avec la moitié de la population ayant moins de 25 ans, appelés à devenir prochainement les agents de changement, une attention spéciale doit être portée sur les jeunes. Sous ce chapitre ont été retenus les axes d'action suivants :

- 2.1 Renforcer la gouvernance de l'éducation à tous les niveaux, y compris la formation professionnelle ;
- 2.2 Développer le capital humain par l'apprentissage non-formel et la formation continue pour tous ;
- 2.3 Renforcer le système de protection sociale.

3. Territoires productifs et résilients

À la différence des deux précédents domaines dont la dimension est nationale, il s'agit ici de combiner une approche intégrale avec une approche territoriale privilégiant une ou plusieurs zones géographiques qui restent à définir. Au sein de ces territoires seraient mises en œuvre les priorités suivantes, en tenant compte de leurs niveaux de déconcentration et/ou décentralisation :

- 3.1 Promouvoir et valoriser des systèmes agro-alimentaires équitables, climatiquement résilients, régénérateurs de biodiversité et durables ;
- 3.2 Améliorer la résilience urbaine aux risques physiques, climatiques, écologiques et économiques.

¹ Fondation liée à l'Entreprise de télécommunications de capital irlandais Digicel. Cette fondation est actuellement très active en Haïti dans le secteur d'éducation.

Pour les deux OS précédents il y a lieu de renforcer les acteurs locaux dans leur capacité à planifier et gérer durablement leur territoire.

La logique du Green Deal européen est particulièrement adaptée à cet axe prioritaire en tant que stratégie de croissance fondée sur la durabilité environnementale et la prise en compte du changement climatique.

1.4. Justification et contexte

Depuis juillet 2018 Haïti est entrée dans une crise politique aigüe qui s'est traduite par des épisodes de troubles violents ou de paralysie prolongée de l'activité économique (« peyi lock »), ainsi que par un grave affaiblissement de la démocratie, de l'État de droit et des institutions à tous les niveaux : manque d'autonomie et attaques contre les institutions de contrôle dont l'Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC) et la Cour des Comptes (l'indice de perception de la corruption de *Transparency International* classe le pays dans la 170^{ème} position sur 180 en 2020) ; impossibilité d'organisation des élections, nécessaires à une sortie de crise conduisant à l'absence de Parlement depuis janvier 2020, et de maires élus depuis juin de la même année.

Les gangs armés menacent de plus en plus le fonctionnement économique et démocratique de l'île. Malgré les tentatives à des autorités pour bâtir un consensus politique le plus large possible, le contexte particulièrement tendu mène à une détérioration continue du cadre politique, humanitaire, social et économique. S'ajoute à cela un séisme dévastateur de magnitude 7,2 ayant frappé le sud-ouest d'Haïti en août 2021, qui est déjà considéré comme l'un des dix plus meurtriers des vingt-cinq dernières années en Amérique latine. Cette catastrophe menace d'aggraver les défis socio-économiques préexistants résultant de la pandémie de COVID-19.

Les incertitudes liées à la situation sécuritaire, ainsi que le manque de réformes socio-économiques nécessaires pour renforcer les structures démocratiques, lutter contre la corruption et rétablir l'état de droit, impactent une capacité institutionnelle déjà très faible pour assumer les fonctions régaliennes. Cette situation risque d'entraver davantage la capacité de mise en œuvre de notre coopération.

En 170^{ème} position sur 189 pays dans l'Index de Développement Humain du PNUD et 4^{ème} au monde parmi les pays les plus affectés par des phénomènes météorologiques extrêmes, Haïti compte près de 4 millions de personnes, soit 36% de la population, qui vivent dans une situation d'insécurité alimentaire (PAM, 2020). Sur 11 millions d'Haïtiens, près de 6,3 millions disposant de moins de 2,41 USD par jour sont dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins de base, tandis que 2,5 millions avec moins de 1,23 USD par jour ne peuvent pas couvrir leurs besoins alimentaires essentiels. Haïti présente les pires indicateurs de santé de la région Amérique latine et Caraïbes ; par exemple, les taux de mortalité infantile et maternelle les plus élevés, le plus grand nombre de personnes vivant avec le VIH / SIDA. En outre, 75% de la population ne dispose pas d'électricité. Par ailleurs, Haïti est l'un des pays au monde ayant le plus haut taux d'inégalité entre les sexes (position 170/189) ; le pays se classe également au 140^{ème} rang (sur 167) de [l'indice Femmes, Paix et Sécurité 2020](#) pour ce qui concerne l'inégalité de richesse avec un coefficient GINI de 0.41, ce qui le place comme 53^{ème} sur 156.

En l'absence de réformes de structure, la situation macroéconomique continue de se dégrader: la collecte de ressources fiscales est faible et en régression, le taux d'inflation tourne autour de 20%, le recours au financement monétaire est évalué à 35%, le service total de la dette a grimpé à 35% des dépenses publiques. L'investissement public ne dépasse pas 12% des dépenses totales, la balance commerciale est déficitaire de 3.6 milliards de USD et la croissance du PIB demeure négative avec une estimation à -1.3% en 2020.

La constatation de ces graves défaillances est à l'origine des priorités de la coopération européenne. Soucieuse des principes démocratiques et de l'État de droit, la coopération européenne agit de longue date en faveur de la réforme de l'État, de l'amélioration des finances publiques et de la décentralisation. Cependant, les leçons apprises, principalement concernant les faiblesses institutionnelles, obligent à concevoir les logiques d'intervention en tenant compte des difficultés à provoquer des changements. Effectivement, bien que la modalité contrat d'appui à la consolidation de l'État et à la résilience (SRBC pour son acronyme en anglais) ait constitué : (i) une réponse adaptative aux besoins de stabilisation et restauration des fonctions essentielles de l'État dans un contexte particulièrement complexe, (ii) un effet de levier sur les finances publiques à travers les réformes structurelles promues, et (iii) un véhicule de coordination très cohérente, moteur pour la qualité du dialogue politique et l'établissement de liens constructifs à différents niveaux (UE et autres Partenaires Techniques et Financiers – PTF ; UE/PTF et Gouvernement ; complémentarité Assistance Technique et Appui Budgétaire a permis un dialogue informé sur les aspects techniques) ; ces réformes sont loin de produire leurs effets potentiels en raison de blocages politiques qui limitent leur mise en œuvre. Il est ainsi de plus en plus évident que la coopération avec le gouvernement peut conduire à des impasses, et doit donc être complétée par une plus grande implication de la société civile ou des acteurs non étatiques. Enfin, un dialogue politique exigeant devra appuyer notre réponse de coopération, qui sera développée en complète cohérence avec les stratégies politiques mises en œuvre.

L'objectif **renforcement de la gouvernance démocratique, économique et financière** s'inscrit dans la logique des priorités du NDICI-GE², et répond aux « *Chantiers institutionnel et économique* » du PSDH et aux **ODD 4, 5, 8, 9, 10, 16**. Il s'agit d'**améliorer la gouvernance démocratique à travers le renforcement des capacités des institutions étatiques**. Une attention spécifique sera prêtée aux **acteurs de la société civile³ dans leur rôle de médiation entre l'État et la population et de demande de redevabilité**. Dans un souci d'efficacité, il est nécessaire de viser des réformes spécifiques. La réforme des finances publiques paraît essentielle à la fois pour augmenter les recettes fiscales, rationaliser la dépense publique, améliorer la capacité d'investissement de l'État et réduire la dépendance aux financements internationaux. Elle doit faire autant que possible reculer la corruption. Enfin, la réforme du climat des affaires est apparue au cours de nos consultations comme un enjeu important pour favoriser une croissance inclusive⁴ et une augmentation des investissements privés en Haïti.

Les besoins humanitaires, éducatifs et de santé des Haïtiens sont immenses. Les efforts pour améliorer les conditions de vie des populations en situation de vulnérabilité en Haïti sont au cœur des programmes de développement et des interventions humanitaires de ces dernières décennies. Cependant, l'Union européenne ne saurait répondre à elle seule à toutes ces urgences, raison pour laquelle ce PIM propose, dans son approche du développement humain, une concentration sur les domaines de **l'éducation et de la protection sociale**.

Malgré une faible qualité de l'éducation, une gouvernance et une gestion de ressources insuffisantes, une capacité institutionnelle et une présence de l'État très limitées dans le secteur, l'éducation est très valorisée en Haïti par les familles, qui y consentent de grands efforts financiers. Le système doit être sensiblement amélioré pour répondre aux enjeux de renforcement de capital humain, d'employabilité des personnes, de stabilité et de développement à moyen et long-terme en Haïti. Compte tenu des liens historiques et culturels, l'éducation est clairement un secteur dans lequel l'UE et ses États membres peuvent apporter une valeur ajoutée significative par rapport à d'autres partenaires actifs dans le pays. Secteur de concentration de l'UE et de ses États membres depuis de nombreuses années,

² Governance, peace, security, stability

³ Approches transversales du NDICI-GE : Société civile et égalité des genres.

⁴ Priorités NDICI-GE : Growth and Jobs et digital.

figurant très haut dans leurs priorités, l'éducation a ainsi été choisie pour être l'Initiative Équipe Europe (en anglais, la *Team Europe Initiative*) de ce PIM.

En matière éducative, une approche d'ensemble est proposée, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, englobant la formation professionnelle, la formation continue et l'apprentissage non-formel. Ce volet sera articulé au renforcement de la protection sociale nécessaire pour réduire les vulnérabilités.

Ces deux volets – éducation et protection sociale – ont récemment fait l'objet de plans sectoriels nationaux, co-signés par l'ensemble des PTF : le Plan Décennal d'Éducation et de Formation Professionnelle 2020-2030 (PDEF) adopté en décembre 2020, et la Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociale (PNPPS) adoptée en juin 2020. Ils visent les **ODD 1, 3, 4, 5 et 8**.

Le troisième domaine prioritaire, **Territoire productif et résilient**, reprend le premier des quatre grands chantiers du Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH): refondation territoriale, aménagement du territoire, environnement, articulation entre l'urbain et le rural. Ce PIM embrasse cette approche en proposant de faire jouer cette multi-sectorialité sur une ou des zones géographiques spécifiques (**ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 11, 12, 13, 14, 15**). L'extrême dégradation de l'environnement urbain et rural en Haïti, la vulnérabilité aux risques de désastres naturels qui en découle, l'impact prévu des effets du changement climatique sur les ressources naturelles, l'exode rural lié à la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et à la pauvreté, le manque de services de base et d'infrastructures (routières, d'eau et assainissement, d'énergie, digitales, ou agricoles, santé, éducation), le manque de moyens et d'investissement publics et la faiblesse des acteurs locaux, sont autant d'éléments qui freinent le développement durable en dehors de Port au Prince. Il s'agit de promouvoir une approche intégrée, à même de donner des résultats si elle est concentrée autour de zones spécifiques pour sortir des logiques de saupoudrages. Pour avoir pleinement du sens, un ciblage géographique pourrait être établi sur la base de critères définis en annexe (voir Annexe tableau critères et carte interventions PTFs). Enfin, ce dernier domaine de priorité permet de poursuivre une approche Nexus, articulant un relais des interventions d'ordre humanitaire (hors PIM) avec des approches structurantes en facilitant les synergies avec les acteurs humanitaires, principalement la Direction Générale de Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO).

1.5. Durée du PIM et option de synchronisation

Le PIM est défini pour la période 2021-2027. Haïti traverse au moment de la rédaction de ce PIM une importante crise politique à l'issue incertaine. Le fait que le PSDH n'ait pas été développé en plans triennaux et qu'il soit largement resté lettre morte, empêchent une synchronisation appropriée du PIM avec le prochain cycle électoral haïtien.

La revue à mi-parcours de ce programme et des autres programmes indicatifs pluriannuels est prévue pour 2024. Sans préjudice de la revue à mi-parcours, un examen ad hoc est prévu au cours de l'année 2023 pour permettre d'assurer une meilleure prise en compte et appropriation de la future programmation par la nouvelle administration.

2. Soutien de l'UE par domaine prioritaire et propositions d'initiatives « Équipe Europe »

2.1. Gouvernance démocratique, économique et financière

Codes CAD : 151 Gouvernance et gestion des finances publiques ; 430 Multi-secteur (Réduction des risques de catastrophes) ; 250 Climat des affaires.

Cette priorité consiste à promouvoir une gestion des ressources financières publiques fondée sur la rationalité, la transparence, la redevabilité, le contrôle et la sanction. Les voies pour parvenir à ces objectifs sont (i) l'amélioration de la recette publique, (ii) la programmation et la rationalisation de la dépense et (iii) le renforcement des contrôles institutionnels internes et externes. Cette approche impliquera une réaffirmation des principes de «*money for reforms*» et de synergie avec les partenaires techniques et financiers.

Un appui européen sera apporté à la numérisation en vue d'une gestion plus transparente des finances publiques.

Pour être effective, cette action sera accompagnée d'une amélioration de la vigilance et du contrôle citoyen sur les finances publiques par le renforcement des OSC, l'amélioration de leur cadre légal et le renforcement de leur capacité d'action.

Le secteur privé sera également un acteur clé du dialogue avec l'État, afin de pouvoir identifier les points de blocage aux investissements et promouvoir la création de richesse.

2.1.1. Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire

Objectif spécifique 1 : Renforcer la redevabilité des autorités publiques et la participation et le contrôle de la société civile

L'appui aux institutions étatiques clés vise à renforcer la gouvernance démocratique, la transparence et la redevabilité et sera entrepris par le biais d'actions ciblées.

La société civile est essentiellement représentée par des OSC qui présentent généralement des niveaux insuffisants d'organisation et de mise en réseau.

Objectif spécifique 2 : Renforcer l'efficacité de la gestion des finances publiques

Amélioration de la recette publique. Il s'agira d'améliorer la performance de la collecte des impôts et des taxes douanières. Outre son augmentation, la collecte devra être plus juste en réduisant les exonérations fiscales économiquement indues et en luttant contre la contrebande.

Programmation et la rationalisation de la dépense. Il s'agira de renforcer la chaîne planification – programmation – budgétisation – suivi et évaluation, afin de lier les stratégies sectorielles à des budgets programmés. Par ailleurs notre coopération visera à rationaliser la chaîne de la dépense publique par l'application des règles de gestion et de passation de marchés plus efficaces et transparentes. La dépense devrait mieux répondre aux besoins en matière de protection sociale et de services de base à la population. L'inclusion des principes d'analyse du risque climatique dans les dépenses publiques contribuera aussi à réduire l'impact financier des effets négatifs du changement climatique et donc à améliorer l'efficacité des dépenses publiques.

Renforcement des contrôles institutionnels internes et externes. Le système des contrôles internes et externes devra être harmonisé et rendu plus cohérent. Les structures en charges du contrôle et de la lutte contre la corruption qui ont été affaiblies et déstructurées devront être renforcées.

La digitalisation des systèmes de collecte et de dépense sera un élément essentiel à l'efficacité et la transparence de la gestion des finances publiques.

Objectif spécifique 3 : Améliorer le climat des affaires et les investissements durables

Le principe de cet objectif est d'aider le pays à se doter d'un cadre légal susceptible d'améliorer le climat des affaires, en promouvant la concurrence sur les marchés des biens et services, en encourageant et en facilitant l'investissement direct étranger, en améliorant le fonctionnement du système bancaire, de l'accès au crédit, notamment avec la promotion de services bancaires mobiles. La ratification de l'Accord de Partenariat Économique (APE) et à terme, sa mise en œuvre effective, contribuerait certainement à cet objectif.

La bonne application des sauvegardes environnementales et sociales en matière d'investissement est également importante pour assurer des investissements plus durables et inclusifs.

2.1.2. Résultats escomptés par objectif spécifique

Résultats attendus

Objectif spécifique 1 :

- a) Les capacités de l'État en matière de gouvernance démocratique, transparence et redevabilité sont renforcées.
- b) Les capacités des organisations de la société civile sont renforcées au niveau local et national et le cadre légal de la Société civile est amélioré et simplifié grâce au plaidoyer et au renforcement du dialogue avec l'État.
- c) Les capacités financières de la Société Civile pour la mise en œuvre de ses priorités sont renforcés

Objectif spécifique 2 :

- a) La collecte des recettes publiques est plus équitable et plus performante.
- b) La dépense publique est mieux programmée.
- c) Le système des contrôles internes et externes est cohérent et effectif.

Objectif spécifique 3 :

- a) Le dialogue structuré avec l'État s'améliore, ainsi qu'avec le secteur privé et permet d'identifier les points de blocages aux investissements et au commerce.
- b) Les cadres réglementaires dans lesquels évolue le secteur privé sont modernisés et mieux mis en œuvre, en ligne avec les standards et avec les normes internationales et du CARICOM.
- c) Les politiques fiscales des entreprises sont modernisées notamment à travers la digitalisation.

2.1.3. Indicateurs (y compris les valeurs de référence et les cibles), par résultat escompté

Voir Annexe 1

Risques majeurs et mesures de mitigation

<i>Risques Majeurs</i>	<i>Mesures de mitigation</i>
Inerties dans l'utilisation efficiente des recettes publiques	Conduire un dialogue politique exigeant avec les autorités.

	Faire un suivi serré de la mise en œuvre effective des réformes afin d'adapter notre réponse.
Inertie dans la mise en œuvre des réformes proposées	Conduire un dialogue politique engagé avec les autorités. Faire un suivi serré de la mise en œuvre effective des réformes afin d'adapter notre réponse.
Difficultés des OSC locales d'accéder à des fonds avec des modalités administratives complexes.	D'autres organisations intermédiaires, avec plus de capacités pourraient aider ces OSC.
La perte de représentativité des associations du secteur privé	Accompagner les associations du secteur privé dans son renforcement.
La non-ratification de l'APE qui serait un frein au développement économique du pays et du secteur privé.	Augmenter les efforts de conscientisation des divers acteurs concernés pour ratifier l'accord dès que possible.
Un ralentissement de la digitalisation du pays qui empêcherait le développement à l'accès à de nouveaux services aux citoyens et aux entreprises	Intégrer la digitalisation en tant que question transversale sur toutes nos interventions.

ODD correspondants :

- ODD 4 :** Éducation de qualité⁵
- ODD 5 :** Égalité entre les sexes
- ODD 8 :** Travail décent et croissance économique
- ODD 9 :** Industrie, Innovation et Infrastructure
- ODD 10 :** Inégalités réduites
- ODD 16 :** Paix, Justice et Institutions efficaces

2.2. Développement humain

Codes CAD : 110 Éducation ; 160 Protection Sociale.

Une meilleure éducation est un objectif auquel les Haïtiens aspirent ardemment. Elle est nécessaire au développement humain des Haïtiens comme au développement durable de leur pays, et est indispensable pour augmenter l'employabilité de tous et stimuler durablement la vie économique et sociale, réduire les inégalités, promouvoir l'égalité de genre et pour une prise de conscience des risques dérivés de l'actuelle gestion environnementale.

Cet axe de coopération sera dédié au renforcement de la gouvernance de l'éducation, à l'élargissement de l'accès à l'éducation et à l'amélioration de sa qualité. Ces actions porteront sur tous les niveaux (primaire, secondaire et enseignement supérieur) et engloberont la formation professionnelle.

⁵ Cible 4.7 *D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable*

2.2.1. Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire

Objectif spécifique 1 : renforcer la gouvernance de l'éducation à tous les niveaux, y compris la formation professionnelle

La coopération européenne s'efforcera de favoriser des réformes de la gouvernance de l'éducation simultanées au renforcement institutionnel de ce secteur. Elle visera une meilleure gestion des ressources financières et humaines, un renforcement de la planification et une amélioration des curricula. Un effort sera fait pour améliorer le fonctionnement et la qualité de l'éducation formelle, notamment pour ce qui est de l'acquisition des connaissances de base et la formation des enseignants, déjà prévue dans le PDEF, l'inspection et l'encadrement pédagogique dans l'ensemble de l'offre éducative formelle, y compris le secteur non-public. Un effort d'amélioration de la qualité sera aussi fait à travers un appui à l'enseignement supérieur et à la recherche. L'UE et les États membres se coordonneront pour promouvoir les partenariats universitaires et de recherche.

Concernant l'accès, outre la digitalisation et l'électrification, d'autres infrastructures de base pourraient être envisagées (eau potable et assainissement et latrines).

Un appui à l'enseignement supérieur et à la recherche servirait pour lutter contre le manque criant de cadres dans le pays, une des causes des faiblesses institutionnelles.

Enfin, la formation professionnelle efficace et adaptée au marché du travail constitue un élément important pour obtenir des résultats en matière de croissance, d'emploi durable et de développement humain dans le pays. L'éducation, appuyée par la coopération européenne, doit favoriser une prise de conscience face au grave problème environnemental du pays.

Toutes les interventions envisagées de l'Équipe Europe mettront l'accent sur l'éducation civique et démocratique, l'égalité des sexes et l'éducation environnementale, ainsi que le développement des *green skills* afin de produire des jeunes équipés qui contribueront un jour à une meilleure gouvernance et à une économie verte.

Objectif spécifique 2 : développer le capital humain par l'apprentissage non-formel et la formation continue

Le secteur de l'éducation en Haïti comprend une multitude d'initiatives en marge de l'enseignement public et formel. Une meilleure connaissance, un plus grand contrôle et une gestion institutionnelle sont nécessaires afin d'améliorer ce type d'offre éducative. L'objectif est de permettre non seulement de travailler avec des institutions éducatives non-formelles, mais aussi d'assurer l'accès des jeunes, surtout, à des espaces parascolaires, qui leur donnent accès à des expériences concrètes de participation citoyenne, des exigences de l'insertion dans la vie économique et sociale par des activités créatives, culturelles, sportives etc. Le développement des nouveaux acquis d'apprentissages et valeurs seront cruciaux pour l'employabilité des jeunes et leur insertion sociale dans le cadre d'un développement durable du pays.

L'implication de la société civile sera recherchée afin d'aider les jeunes à mieux comprendre leur environnement et l'histoire de leur pays et du monde, stimulant ainsi leur engagement citoyen. Cela pourra passer par la mise en place de projets culturels, par l'utilisation de différents médias ainsi que dans l'engagement de

débats et par l'instauration de canaux de communications avec les autorités pour que leurs préoccupations soient également prises en compte et intégrées dans les actions des pouvoirs publics. Dans le domaine de l'éducation, une attention particulière devra être apportée au soutien et à l'accompagnement des associations de parents d'élèves notamment dans la mise en place d'espaces d'échanges et de la prise en compte de leurs préoccupations et besoins.

Objectif spécifique 3: renforcer le système de protection sociale

Ces actions pourraient porter en particulier sur la santé maternelle et infantile et la sécurité nutritionnelle et viser une réduction de la malnutrition infantile, tant chronique qu'aigüe. Elles s'inscriraient dans le cadre de la Politique de Protection et Promotion Sociales dont les approches et stratégies de mise en œuvre sont en développement.

2.2.2. Résultats escomptés par objectif spécifique

Résultats attendus

Objectif spécifique 1 :

- a) La gestion du système éducatif est améliorée.
- b) L'éducation publique est accessible à tous, spécialement pour les filles.
- c) Un modèle de gouvernance publique-privé est mis en œuvre.
- d) La qualité de l'éducation impartie à tous les niveaux est améliorée.
- e) Les échanges universitaires sont augmentés.
- f) L'accès et la qualité du secteur de la formation professionnelle est améliorée et plus cohérente avec les besoins de compétences de l'économie haïtienne.

Objectif spécifique 2 :

- a) Des programmes de développement de nouveaux acquis d'apprentissage sont développés.
- b) L'éducation civique est renforcée à travers les programmes extrascolaires, d'éducation informelle et formation continue
- c) Les programmes à vocation civique des acteurs culturels et nouveaux médias sont renforcés.
- d) L'insertion économique et sociale des jeunes est renforcée.

Objectif spécifique 3 :

- a) L'accès à la santé pour tous, et en particulier à la santé maternelle infantile, est amélioré
- b) La fréquentation scolaire est améliorée grâce aux mesures de soutiens des ménages vulnérables.
- c) La malnutrition infantile tant chronique qu'aigüe est réduite, avec une attention spéciale aux filles et autres enfants vulnérables.

2.2.3. Indicateurs (y compris les valeurs de référence et les cibles), par résultat escompté

Voir Annexe 1

Risques majeurs et mesures de mitigation

<i>Risques Majeurs</i>	<i>Mesures de mitigation</i>
------------------------	------------------------------

Les OSC ont des faiblesses de fonctionnement.	Les OSC sont organisées, renforcées et motivées.
Volonté insuffisante des Institutions de l'État et autres acteurs pour produire les réformes nécessaires au développement du pays.	Travail de conscientisation sur les Institutions de l'État, les AL et les autres acteurs du développement pour les rendre ouverts aux échanges et à la collaboration. Dialogue politique exigeant.
La difficulté de pouvoir accéder à des informations de base viables et à jour pour la réforme de la gouvernance dans le secteur (Monographie, inventaire humain et matériels des établissements à jour et fiable).	Renforcement des capacités des services du gouvernement chargés de la production statistique et d'information.
Capacité institutionnelle et de suivi (secteurs non-formels).	Les réformes sont accompagnées par le renforcement systématique des capacités des cadres au niveau de l'ensemble du territoire pour assurer leur mise en œuvre durable.
Crises (politiques, catastrophes naturelles etc.).	Un approche d'ensemble d'intervention à tous les niveaux et avec des acteurs différents (institutionnels, société civile etc.).

ODD correspondants :

ODD 1 : Lutte contre la pauvreté

ODD 3 : Accès à la santé

ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

ODD 5 : Égalité entre sexes

ODD 8 : Accès à des emplois décents

2.3. Territoires productifs et résilients

Codes CAD : 310 Agriculture et développement rural ; 430 Résilience et développement urbain.

Ce domaine porte sur le développement territorial à une échelle locale et sur le long terme, dans une optique de transformation agro-écologique des territoires et des systèmes agro-alimentaires. Cette ambition est fondée sur la mise en valeur de territoires au travers d'approches durables et résilientes. En découlent :

1. une amélioration des conditions socio-économiques des populations et de leur environnement ;
2. une fourniture accrue de services de bases ;
3. une meilleure adaptation des territoires au changement climatique ;
4. une biodiversité protégée et restaurée ;
5. une prévention des risques et gestion des désastres plus efficace.

Le développement territorial ne doit pas reposer uniquement sur la base d'un projet ou programme, mais sur une vision à long terme. Cette vision implique la stabilité des structures locales et nationales en termes de gouvernance, de compétence technique, et d'analyse des enjeux autour de thématiques multisectorielles (genre, environnement, agriculture, jeunesse, gestion des ressources, protection sociale, santé/nutrition) pour une gestion intégrée, durable, et inclusive du développement économique et social du territoire.

Que les OSC soient formelles, de base ou informelles, elles ont un rôle important dans la connaissance de leur territoire, ce qui permet aux autorités locales, déconcentrées, ainsi qu'à d'autres partenaires d'avoir une meilleure compréhension des enjeux et des opportunités de collaborations.

2.3.1. Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire

Objectif spécifique 1 : Promouvoir et valoriser des systèmes agro-alimentaires équitables, climatiquement résilients, régénérateur de biodiversité et durables

Le principe de cet objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations en appuyant l'agriculture durable et le développement de(s) territoire(s) considéré(s) en fonction de leur système agro-écologique et situation socio-économique propres.

Il sera prévu de développer et/ou d'améliorer la productivité de filières agricoles et services (agricoles ou autres). Les filières seront sélectionnées sur base de leur potentiel de création d'emplois et de valeurs ajoutées, d'inclusivité, de leur adaptation agro-écologique, et de leur contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Des appuis spécifiques assurant de meilleurs services de base aux populations vulnérables du territoire seront assurés. Des interventions relatives aux infrastructures liées à la production et aux services pour la collecte, la transformation, la commercialisation, la certification au contrôle de qualité des produits agricoles et agro-alimentaires, pourront être mises en place pour accompagner les agro-entrepreneurs/ses, coopératives et organisations de producteurs et transformateurs.

Le changement climatique, la dégradation des sols et de la couverture végétale et des écosystèmes côtiers et terrestres ont un impact majeur sur la productivité agricole et la résilience physique d'un territoire. Dès lors, la promotion de pratiques agro-écologiques sera au cœur de la stratégie de valorisation agricole, spécialement aux endroits où persistent des écosystèmes relativement fonctionnels, auxquels cas, ceux-ci seront réhabilités. Les pratiques agro-écologiques pourront également contribuer à la restauration d'écosystèmes dégradés en vue d'une agriculture durable.

Des appuis spécifiques aux espaces locaux de concertation sectoriels ou autres seront assurés afin d'assurer la participation des acteurs s (services publics, secteurs privé, société civile, producteurs et leur permettre de mieux intégrer les enjeux et contraintes du développement de leur territoire, assurer la transparence des approches et la redevabilité des opérateurs. Les autorités locales, et les services déconcentrés, et les OSCs pourront être appuyées afin d'assurer l'articulation et l'intégration des activités de développement sur leur territoire.

Objectif spécifique 2 : Améliorer la résilience urbaine aux risques physiques, climatiques, écologiques et économiques

Le principe de cet objectif est d'améliorer les conditions de vie et la résilience de l'habitat et des services dans certaines villes moyennes. Sur base des villes et/ou quartiers sélectionnés, des interventions seront prévues liant la disponibilité et l'amélioration des services de base (ex. eau et assainissement, gestion des déchets, énergie de cuisson, éducation et santé, environnement, protection sociale, etc.) à l'aménagement et durabilité de l'habitat et de l'environnement urbain pour

l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers urbains. Cette approche entrainera notamment une diminution de l'impact environnemental d'un développement urbain désordonné. Elle sera réalisée en intégrant également les risques de désastres (sismiques, météorologiques, climatiques, etc.) et la gestion de leur réponse propre à chaque ville dans les interventions, en valorisant l'expérience acquise avec les interventions de prévention des catastrophes.

Il s'agira également d'appuyer le développement d'emplois décents pour les femmes et les hommes, dans différents secteurs, y compris de services. Il sera notamment considéré de renforcer/développer une agriculture périurbaine (principalement vivrière) durable assurant une production abordable permettant d'améliorer les conditions de sécurité alimentaire et nutritionnelle des habitants vulnérables et leur suivi. L'implication de la société civile sera activement recherchée afin d'aider les habitants et les associations locales à mieux s'approprier les enjeux qui les entourent et à les impliquer de façon participative (et pas seulement utilitaire) au développement de leur ville.

De manière transversale et afin de renforcer un développement territorial efficace, les actions des objectifs 1 et 2 accompagneront les acteurs locaux et les services sectoriels déconcentrés dans l'établissement d'une articulation cohérente du territoire pour une gestion inclusive et durable des politiques sectorielles au service du développement du territoire et leur articulation. Les organisations de la société civile et le secteur privé seront également impliqués dans ces espaces de concertation afin de mieux dessiner les enjeux et contraintes du territoire, et pour assurer une planification inclusive, la redevabilité et la transparence des recettes et dépenses, en lien avec la production des services, ainsi qu'une gestion environnementale durable.

2.3.2. Résultats escomptés par objectif spécifique

Résultats attendus

Objectif spécifique 1

- a) Des emplois décents sont créés pour des femmes et des hommes en zone rurale
- b) La productivité et l'inclusivité des filières agricoles choisies est améliorée
- c) Les agro-entrepreneurs/ses et organisations de producteurs et transformateurs sont renforcés techniquement et dans leur gestion
- d) La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations locales est améliorée
- e) Les espaces locaux de concertation sectoriels cernés sont renforcés durablement
- f) Les autorités locales, les services déconcentrés et les OSC sont renforcés durablement
- g) Des écosystèmes sont réhabilités et gérés durablement

Objectif spécifique 2

- a) La gestion de villes moyennes/quartiers ciblés est améliorée de manière durable
- b) La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et l'accès aux sources de revenus, services de base, tels que l'eau et l'assainissement, la santé/nutrition protection sociale ou la gestion des déchets sont améliorées
- c) La prise en compte des risques de désastres dans le développement urbain est effective
- d) La participation directe des habitants à la meilleure gestion de leur ville et quartier est améliorée
- e) Les autorités locales et les services sectoriels déconcentrés sont renforcés afin d'assurer l'articulation des politiques de développement local
- f) La société civile locale et le secteur privé sont renforcés et impliqués dans les espaces de concertation

2.3.3. Indicateurs (y compris les valeurs de référence et les cibles), par résultat escompté

Voir Annexe 1

Risques majeurs et mesures de mitigation

<i>Risques Majeurs</i>	<i>Mesures de mitigation</i>
Crises (politiques, catastrophes naturelles etc.).	Un approche d'ensemble d'intervention à tous les niveaux et avec des acteurs différents (institutionnels, société civile etc.).
Insuffisances des compétences d'analyse, technique et de gestion dans les territoires et ville d'interventions.	À prendre en compte sur base d'une analyse approfondie des besoins lors de la définition des interventions, tout en évitant au maximum, la substitution.
Difficulté de maintenir de l'assistance technique de qualité et à long terme en présentiel dans certaines parties du pays.	Clarifier dès le départ les défis et enjeux prévus pour les posting avec adaptation budgétaire si nécessaire.
Insuffisance des moyens budgétaires alloués par l'État et transparence et capacité de suivi.	Plaidoyer politique de haut niveau auprès des autorités budgétaires et des secteurs afin d'assurer des allocations en ressources humaines et financières nécessaires pour le fonctionnement des services de base et leur augmentation progressive.
Des difficultés liées à une approche multisectorielles au niveau local et à assurer l'intégration entre le niveau local et national.	Faire jouer leur rôle aux entités chef de file de mise en œuvre des projets pour assurer une coordination appropriée.
Les OSC et autorités locales ont des faiblesses de fonctionnement.	Moyens mis à dispositions pour renforcer es OSC et autorités locales sont organisées, renforcées et motivées.

ODD correspondants :

ODD 1 : Pas de pauvreté

ODD 2 : Faim zéro

ODD 3 : Bonne santé et bien-être

ODD 4 : Éducation de qualité⁶

ODD 5 : Égalité entre sexes

ODD 6 : Accès à l'eau salubre et à l'assainissement

ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

ODD 11 : Villes et communautés durables

ODD 12 : Consommation et production responsables

ODD 13 : Lutte contre le changement climatique

ODD 14 : Vie aquatique

ODD 15 : Vie terrestre

⁶ Cible 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

2.4. Proposition d'initiative « Équipe Europe »

2.4.1. Contexte

Cette initiative est pleinement intégrée dans le PIM sous le domaine d'intervention prioritaire 'Développement humain', et pourrait recevoir une contribution indicative de l'UE à la hauteur de EUR 43.5 millions pour la période 2021-2024. La contribution indicative de l'UE est soumise à la confirmation, de la part des partenaires « Équipe Europe », d'une contribution indicative importante dès que possible. Dans le cas échéant, la contribution indicative de l'UE pourra être réorientée en conformité avec les domaines prioritaires du PIM et leurs allocations. L'obligation de l'Union et des États Membres de coordonner leurs politiques de développement, conformément aux initiatives de la Commission en ce sens et à l'article 210 TFUE, demeure d'application.

Le système éducatif haïtien a été durement impacté par les épisodes de *Péyi Lock*, la crise sanitaire due au Covid-19 et par la réorientation des priorités budgétaires gouvernementales, ce qui entraîne une pénurie de ressources dédiées au secteur public de l'éducation (le budget dédié passant de 20% à 10% du budget national depuis 2016-2017 à nos jours). En outre, les écoles ont été souvent fermées dans tout le pays à cause des épisodes de contestation sociale et des mesures de contention de la pandémie (seulement 3 mois d'ouverture en 2019-2020, fermetures additionnelles annoncées pour 2021). À cela vient s'ajouter la destruction physique des infrastructures existantes dans les zones affectées par le séisme du 14 août 2021.

L'éducation est fortement valorisée en Haïti par les familles et la demande sociale est forte. La qualité de l'éducation et l'efficacité des formations professionnelles sont très faibles et doivent être drastiquement améliorées pour répondre aux enjeux de renforcement de capital humain, d'employabilité des personnes, et *in fine*, de stabilité et de développement, en ligne avec l'Objectif Prioritaire N°1 de renforcer la Gouvernance en Haïti. Avec le soutien technique et financier de l'UE et l'appui des PTF, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle a élaboré le *Plan décennal d'éducation et de formation professionnelle 2020-2030 (PDEF)*, adopté en décembre 2020. Le PDEF est le document stratégique global qui guidera le secteur de l'éducation et sera développé en plans d'action pour les réformes envisagées : (a) la gouvernance, (b) l'accès/équité, (c) la qualité/pertinence, et ce, autour de 10 programmes prioritaires et 33 sous-programmes prioritaires pré-identifiés. Le cadre méthodologique vise à ce que les programmes de gouvernance facilitent un meilleur accès, renforcent l'équité et améliorent la qualité et la pertinence de manière réciproque.

2.4.2. Enjeux et défis du système éducatif haïtien

- Depuis 20 ans, et suite au mouvement de promotion de la scolarisation universelle, Haïti a engagé de grands efforts pour améliorer la scolarisation et les inscriptions dans l'enseignement fondamental. Pourtant, les abandons sont élevés et les taux d'achèvement faibles (uniquement 65% des enfants en première année arriveront en sixième année de primaire).
- L'éducation est très appréciée dans la société haïtienne et les familles paient un coût élevé pour inscrire leurs enfants à l'école. Comme la plupart des écoles relèvent du secteur non-public (environ 85%), les frais de scolarité, les uniformes et le matériel pédagogique sont payés par les familles; ces frais pouvant être élevés pour les familles plus modestes (10-20% de leur revenus), et sans garantie d'une formation avec un minimum de qualité et de succès.
- Haïti possède l'une des plus grandes proportions d'écoles non publiques au monde (15%

d'écoles publiques-2015/2016 uniquement). La faible disponibilité et la piètre qualité des infrastructures ainsi que des ressources dans les écoles publiques affectent fortement la question de l'accès, exacerbant l'écart entre public et privé. Le gouvernement haïtien peine à gérer les écoles publiques et n'a que peu ou pas de contrôle sur la majorité des écoles non publiques. Faute de cadre réglementaire pour l'ensemble du secteur, l'offre non-formelle prolifère à tous les niveaux sans alignement à la gouvernance, à la qualité ou au développement professionnel et social.

- Haïti est confronté à une grave crise de l'apprentissage, qui fait que de nombreux étudiants dans les communautés pauvres sortent avec un niveau très faible. Haïti souffre du phénomène des élèves *analphabètes scolarisés*, lesquels, bien qu'ayant suivi plusieurs années de scolarité, n'acquièrent pas les compétences de base, telles que la lecture, l'écriture ou le calcul, et ne peuvent donc rentrer sur le marché du travail correspondant à leur niveau de scolarisation final. Plusieurs facteurs contribuent à ce phénomène : d'une part la faible qualité des enseignants (en 2014 moins de 50 % des enseignants du primaire déclarent avoir au moins un diplôme de fin d'études secondaires) et d'autre part la déficiente intégration dans le système éducatif de la question du bilinguisme créole haïtien-français, qui reste un enjeu majeur pour la qualité de l'enseignement. La transition progressive du créole haïtien au français (réforme Bernard de 1979) n'est pas assurée, conduisant souvent à un apprentissage individualiste, théorique et mnémotechnique qui mène à l'échec, au décrochage ou à l'abandon scolaire.
- La gouvernance financière et la gestion des intrants scolaires (salaires des enseignants, manuels, kits scolaires, repas scolaires) est particulièrement faible et son amélioration se traduira en une augmentation des ressources disponibles dans le système éducatif. La coopération européenne doit aussi faire attention à d'autres aspects non académiques, relatifs aux conditions de l'environnement social des élèves.

2.4.3. Orientations et axes d'intervention

a) Appui à l'approche programmatique/stratégique, renforcement institutionnel et gouvernance

En concordance avec la Priorité n°1 du PDEF : « *Transformer la gouvernance du système éducatif à tous les niveaux* », identifiée comme dimension transversale, essentielle pour la conduite de toutes les grandes réformes éducatives et en complément des programmes de la BM, de la BID et de la BDC, l'Équipe Europe propose de faire de la gouvernance sectorielle l'un des points centraux de cette initiative conjointe.

- **Appui à la gouvernance du secteur de l'éducation** : poursuite des efforts de l'UE et de ses États membres pour accompagner i) les réformes entamées en matière de gouvernance, visant une meilleure programmation et exécution des ressources limitées de l'éducation, en favorisant le dialogue de gestion avec le Ministère de l'Économie et des Finances, en appuyant les transferts vers les structures déconcentrées, y compris l'appui à la gestion plus proche des citoyens à travers les directions départementales d'éducation et ii) l'introduction d'un nouvel axe, consacré à la gestion des ressources humaines (en particulier la question d'enregistrement/accréditation/affectation des enseignants et la gestion des postes). Des nouvelles actions permettront de continuer à appuyer l'amélioration du fonctionnement de la chaîne de la dépense publique et de travailler sur les questions de programmation financière.
- **Une action conjointe de développement des capacités institutionnelles** : l'appui à la gouvernance est à compléter par des actions conjointes de l'Équipe Europe

pour renforcer la résilience du système éducatif haïtien. Les axes proposés comprennent : i) la planification de l'éducation au niveau central et départemental (y compris un sous-programme sur la planification dans les situations de crise et de fragilité); ii) accompagner le Ministère dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'encadrement du secteur non-public: programmes, temps scolaires, examens, mécanismes de contrôle et d'accréditation; iii) appuyer le développement du cadre réglementaire et le renforcement des capacités pour la gestion des intrants scolaires au niveau des communautés (communication et redevabilité); iv) la réforme des programmes d'études et v) le soutien et la promotion de l'articulation de l'enseignement du français dans les années supérieures simultanément au créole haïtien dans les premières années, et le renforcement des compétences linguistiques des enseignants dans ces deux langues, ainsi que la promotion d'au moins une troisième langue étrangère (espagnol ou anglais).

b) L'accès à l'éducation et l'amélioration de la qualité de l'enseignement

En concordance avec la Priorité n°2 du PDEF « *Offrir un service efficace d'éducation continue de qualité à la portée de tous les citoyens* », et la Priorité n°3 « *Assurer que les sortants du système aient les compétences disciplinaires et sociales* », l'Équipe Europe propose de travailler de la manière suivante :

- **En matière d'accès**, par la création de partenariats public-privé et/ou combinaison d'opportunités (entreprises européennes, BEI, AFD, Proparco, FONPRODE): pour appuyer la numérisation du secteur (par exemple, pour les outils et les méthodologies d'apprentissage), l'accès à distance, ainsi que pour la réhabilitation des infrastructures scolaires (par exemple, panneaux solaires pour l'accès à l'électricité, le rassemblement et l'optimisation des infrastructures publiques pour un cycle fondamental complet).
- **En matière de qualité**, par la continuation des appuis en cours et le lancement de nouveaux appuis pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement avec un accent sur les disciplines prioritaires et l'acquisition des compétences de base (aussi en relation avec la question du bilinguisme); ii) un appui à la révision des programmes/curricula; iii) des programmes de formation initiale et continue des enseignants, rénovés et adaptés aux curricula et en revalorisant la fonction d'enseignant et iv) appui à l'amélioration du modèle d'*École Fondamentale d'Application et Centre d'Application Pédagogique* (EFACAP) en tant que centres de formation permanents en collaboration avec des universités publiques régionales.
- **Un programme en matière d'enseignement supérieur**, pour renforcer le système d'enseignement universitaire haïtien et promouvoir le partenariat entre les personnes et les institutions haïtiennes et européennes. Ces partenariats pourraient aussi s'étendre à des universités dans la région, y compris des régions françaises ultrapériphériques voisines. Cette initiative propose de rassembler et présenter toutes les opportunités européennes dans l'enseignement supérieur et la recherche telles que Erasmus +, Marie Skłodowska-Curie, Horizon Europe, bourses bilatérales des États membres etc., dans un paquet unique. Le modèle envisagé serait celui de formations en cotuelles ou codirection, offrant aux professeurs, étudiants et chercheurs haïtiens un accès efficace aux programmes universitaires européens, y compris par des bourses d'études dans des universités européennes ainsi que des formations à distance par des plateformes virtuelles de haute qualité. Un accent sera également mis sur le renforcement de la recherche scientifique en Haïti, par un appui aux laboratoires de recherche et aux équipes enseignantes (bourses de thèse, échanges et mobilités universitaires, etc.), ainsi que la création des cellules d'assurance qualité dans les universités publiques.
- **Formation professionnelle efficace et adaptée : un programme d'EFTP** pour

poursuivre les engagements de l'UE, des Coopérations espagnole, française et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (WBI) en faveur d'une formation professionnelle, adaptée au marché du travail. En s'appuyant sur l'expérience et les résultats du programme d'EFTP financé par l'AECID et mis en œuvre dans les centres du réseau des Salésiens de Don Bosco, ainsi que sur les efforts renforcés de l'AFD dans ce domaine, à travers l'appui aux initiatives de centres de formation professionnelle, le renforcement des relations avec les entreprises pour une meilleure adéquation des formations avec leurs besoins, la modernisation des enseignements et des équipements, ou encore sur les expériences positives de formation professionnelle mobile de WBI. Le programme doit capitaliser sur les expériences acquises et étendre à plus grande échelle les bonnes pratiques et les projets, y compris ceux entre Haïti et la République dominicaine, afin d'obtenir des résultats en matière de croissance et d'emploi durables en faveur de la jeunesse du pays et favoriser en même temps les échanges sociaux et économiques entre les deux pays voisins.

2.4.4. Partenaires et logique d'intervention

La proposition de l'Équipe Europe est de formuler cette initiative afin d'aborder les grands défis à tous les niveaux, de la petite enfance, jusqu'à l'âge adulte, du fondamental jusqu'à l'enseignement supérieur et la formation professionnelle et continue. Cette démarche devrait permettre de diminuer la fragmentation des interventions et renforcer la cohérence et la force d'impact par la concentration des ressources, pour des résultats améliorés et visibles plus rapidement.

Un travail conjoint d'Équipe Europe facilitera également la coordination dans le cadre du Groupe Sectoriel Éducation avec les autres partenaires techniques et financiers actifs dans le secteur et assurer ainsi la complémentarité entre les actions de l'Équipe Europe et d'autres interventions, notamment de la Banque Mondiale ou de la BID. Les différents axes d'intervention s'appuieront sur les priorités déclinées dans la politique sectorielle décennale.

L'Équipe Europe entend également poursuivre les actions entamées avec des partenaires clés, avec des opérations qui s'appuient davantage sur les acteurs de la société civile, les entités universitaires et de recherche, ainsi que des acteurs clés du secteur privé. Cela permettra par exemple de travailler sur la gouvernance financière du système éducatif à une micro-échelle, en l'articulant aux questions de gouvernance de l'école par la mise en place de comités de gestion de celle-ci, ce qui contribuerait à renforcer les communautés éducatives.

En outre, les opportunités de partenariats public-privé et de garanties ou de blending avec la participation de la BEI et de compagnies européennes avec des fondations actives en développement, pourraient financer des interventions de réhabilitation et modernisation d'infrastructures (i. e. électrification des établissements scolaires avec des panneaux solaires) et la numérisation des outils et méthodologies d'apprentissage pour un système éducatif adapté aux défis et besoins de l'avenir.

2.5. Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+

En raison de sa fragilité institutionnelle, sociale, sécuritaire et politique ainsi que de son environnement des affaires faible et difficile, Haïti est toujours considéré par les potentiels investisseurs comme un cadre très risqué et protégé, y compris pour le marché financier et des services.

En 2021 aucune des banques de développement actives dans le pays, Banque Mondiale, Banque Interaméricaine de Développement ou Banque Caribéenne de Développement,

n'utilise le crédit comme outil. Toutes leurs interventions se font exclusivement sous forme de dons.

Néanmoins, le PIM a identifié ce problème comme une question critique et une lacune à combler et a proposé des actions dans le cadre de la Priorité 1, afin d'améliorer le climat d'investissement et l'environnement des affaires grâce à une plus forte implication du secteur privé.

L'objectif est d'investir dans la création de conditions favorables et d'explorer les possibilités d'exploiter, dans un avenir proche, les outils offerts par la FEDD+. À cette fin, une assistance technique sera fournie et si les conditions sont mises en place et les partenaires intéressés identifiés, une allocation potentielle pourrait être prévue pour la deuxième phase du PIM.

Sous réserve de confirmation lors de la phase de mise en œuvre, il est prévu qu'un montant indicatif pouvant aller jusqu'à 9% des ressources de ce PMI puisse être utilisé pour fournir des garanties EFSD+ et pour financer des opérations de mixage bilatérales et régionales auxquelles le pays sera éligible. Sur ce montant indicatif, environ un tiers serait consacré au provisionnement du FEDD+, représentant 4 millions d'euros pour 2021-2024.

La finance durable représente un réel potentiel dans la région et pourrait possiblement contribuer à accélérer les flux financiers vers des transitions vertes, inclusives et résilientes.

Entre-temps, une collaboration et un dialogue étroits seront assurés avec le FMI, la Banque mondiale et la BID, ainsi qu'avec la BEI et certaines autres institutions financières européennes et haïtiennes.

2.6. Dimension sous-régionale et multi-pays

Dans les Caraïbes, l'action de l'UE pour les 7 prochaines années sera encadrée par trois partenariats qui se renforcent mutuellement sur : 1) le Green Deal ; 2) Résilience économique et commerce ; et 3) Gouvernance, sécurité et développement humain. L'engagement de l'UE dans le pays ne peut pas perdre de vue l'importance de l'articulation des actions bilatérales, multi-pays et sous-régionales au sein de ces partenariats. Dans cette mesure, des approches multi-pays qui permettent de tirer parti des opportunités politiques et des économies d'échelle pourraient être promues et soutenues par des allocations bilatérales.

Compte tenu de l'importance des relations binationales pour le développement socio-économique, stabilité politique, et progrès conjoints des sociétés haïtienne et dominicaine, ces interventions doivent s'articuler avec la continuation des programmes binationaux avec la République Dominicaine, visant à promouvoir le dialogue entre les deux pays partageant l'île. Cette promotion du dialogue sera appuyée par des activités dans les domaines du commerce, de l'environnement, de la gestion partagée des bassins versants frontaliers, la migration irrégulière, et tout autre domaine représentant un intérêt mutuel et visant la stabilité régionale.

En outre, des synergies avec d'autres programmes de l'UE opérant dans la région seront recherchées, comme est le cas pour le programme INTERREG financé au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) dans les territoires ultramarins.

3. Mesures d'appui

3.1. Mesures en faveur de la société civile

La société civile a un rôle central dans ce PIM, non seulement en tant qu'élément transversal mais aussi en tant que cible directe des interventions, en raison du rôle central qui lui est attribué dans les trois domaines de priorité. En complément, les organisations de la société civile et des autorités locales, conjointement avec les institutions de l'État, bénéficient d'un soutien direct dans le cadre de la priorité relative à la gouvernance démocratique, où elles sont considérées comme un instrument essentiel pour assurer une plus grande responsabilité, efficacité et efficacie de la performance et redevabilité du gouvernement. De même, dans le cadre du domaine de priorité relatif au développement territorial, la participation de la société

civile à la planification et à la gestion des plans et des actions de développement local revêt une importance capitale.

Il convient également de mentionner que cela s'inscrit dans la continuité des programmes et initiatives entrepris dans le cadre du PIM 2014-2020 et permettra de mettre en œuvre la feuille de route de la société civile récemment formulée et approuvée et qui sera périodiquement mise à jour.

Les activités financées par les programmes thématiques ne se superposeront pas, mais compléteront et renforceront principalement le soutien mentionné par une intervention plus ciblée dans les domaines des droits de l'homme, de la participation et de l'autonomisation des citoyens, des médias, etc.

3.2. Facilité de coopération

Conformément à la pratique établie dans le cadre du PIM 2014-2020 et précédant et à ses résultats positifs, un mécanisme de support à la coopération restera un outil clé pour soutenir la délégation ou les partenaires haïtiens dans la mise en œuvre du PIM 2020-2027, ainsi que pour assurer la visibilité appropriée de nos interventions, notamment pour ce qui concerne l'Initiative Équipe Europe.

Le contexte difficile et instable, la faiblesse des capacités techniques locales et le large éventail de sujets à traiter nécessiteront un effort considérable pour lequel un soutien technique supplémentaire, horizontal et adapté sera nécessaire dans différents domaines.

Le soutien aux principaux partenaires gouvernementaux sectoriels, en particulier en un contexte sans Ordonnateur National, la coordination de la programmation et de la mise en œuvre conjointes avec les États membres de l'UE et une communication externe efficace seront quelques-uns des principaux domaines de soutien couverts par la facilité.

TAIEX et Twinning peuvent aussi être pris en considération dans les objectifs de renforcement des capacités de certains services spécialisés de l'Administration publique.

Certaines activités transversales telles que le plan d'action genre (GAP) ou la Stratégie Pays pour les Droits Humains et la Démocratie devront bénéficier aussi d'un appui de cette facilité.

4. Aperçu financier

Bien que la durée du présent PIM soit de sept ans, les allocations indicatives pour la République d'Haïti pour chacun des domaines de priorité, ainsi que les mesures d'appui, sont présentées dans le tableau ci-dessous pour la période 2021-2024 uniquement. L'examen à mi-parcours des programmes indicatifs pluriannuels est prévu pour 2024. Sans préjudice de l'examen à mi-parcours, un examen ad hoc au cours de l'année 2023 permettrait d'assurer une meilleure synchronisation avec le cycle politique du pays. Les allocations indicatives pour 2025-2027, ainsi que des possibles modifications d'autres éléments substantiels du présent PIM, seront sujettes à une décision de l'UE. Cette décision devra être précédée par un examen de la mise en œuvre du PIM, qui devra également inclure un dialogue avec les autorités et autres acteurs au sein de la République d'Haïti.

Domaine de priorité	Montant (MEUR)	% du total
Gouvernance démocratique, économique et financière	35	29%
Développement humain	43.5	36.5%
Territoires productifs et résilients	36.5	30.5%
Mesures d'appui	5	4%
TOTAL 2021-2024	EUR 120 M	100%

Pièces jointes

1. Cadre d'intervention
2. Matrice des donateurs montrant les dotations indicatives actuelles par secteur

Pièce jointe 1. Modèle de cadre d'intervention⁷

Domaine prioritaire 1 : Gouvernance Démocratique, Économique et Financière ⁸			
Objectif Spécifique 1 : Renforcer la redevabilité des autorités publiques et la participation et le contrôle de la société civile			
Résultats Attendus	Indicateurs	Référence et cibles	Sources de vérification
a) Les capacités de l'État en matière de gouvernance démocratique, transparence et redevabilité sont renforcées.	a1) Score du pays selon le CIVICUS Monitor [gov]	2021 : Osbtructed 2027: Narrowed	CIVICUS Monitor
	a2) Nombre de politiques gouvernementales élaborées ou révisées avec la participation des organisations de la société civile grâce au soutien de l'UE (EURF ID 28)	2021 : 0 2027 : À déterminer	DUE
b) Les capacités des organisations de la société civile sont renforcées au niveau local et national et le cadre légal de la Société civile est amélioré et simplifié grâce au plaidoyer et au renforcement du dialogue avec l'État.	b1) État du cadre juridique régissant le travail des OSC, y compris la possibilité de recevoir un financement international	2021 : À déterminer 2027 : État avancé	MPCE Étude de référence
	b2) Nombre de mécanismes institutionnalisés pour un plus grand engagement des acteurs politiques et civiques (changement structurel)	2021 : 0 2027 : À déterminer	MPCE Étude de référence
c) Les capacités financières de la Société Civile pour la mise en œuvre de ses priorités sont renforcés	c1) Nombre de projet financés par un fond commun (multi-bailleurs) en faveur des OSC	2021 : 0 2027 : À déterminer	DUE
	c2) Nombre d'organisations locales de la société civile bénéficiant (ou touchées par) le soutien de l'UE (EURF ID 28)	2021 : 0 2027 : À déterminer	DUE Étude de référence
Objectif Spécifique 2 : Renforcer l'efficacité de la gestion des finances publiques			
Résultats Attendus	Indicateurs	Référence et cibles	Sources de vérification
a) La collecte des recettes publiques est plus équitable et plus performante	a1) Recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé (PEFA PI-3)	2012 : D 2027 : B	Ministère des Finances ; FMI ; Rapports PEFA
	a2) % Dépenses fiscales/PIB	2021 : 2.6% 2027 : 1.8%	Ministère des Finances ; FMI
	a3) Degré auquel les systèmes douaniers haïtiens (SYDONIA) et dominicains (SIGA) sont interconnectés permettant l'échange d'informations sur la nature le prix et le volume des marchandises traversant la frontière	2021 : Systèmes non connectés 2027 : Systèmes interconnectés	Ministère des Finances
b) La dépense publique est mieux programmée.	b1) % Cadres de Dépenses à Moyen Termes (CDMT) sectoriels	2020 : 0 2027 : 100	Ministère du Plan

⁷ Le contexte instable dans lequel l'exercice de programmation a été développé, affecté par la pandémie Covid-19, la crise politique (y inclus l'assassinat du Président Moïse en juillet 2021) et les catastrophes naturelles (y inclus le séisme de 7.2 du 14 août 2021), a généré une grande instabilité tant dans les institutions nationales que dans la délégation de l'UE. Ces facteurs ont empêché toute consultation nécessaire ainsi que l'accès et la disponibilité d'informations clés pour définir les valeurs et les sources des indicateurs. Pour cette raison, plusieurs études ad-hoc sont nécessaires et ont été identifiées comme source de vérification.

⁸ Les références et cibles manquantes seront définies lors de la définition des actions. À noter que l'objectif spécifique 3 est à prendre en charge par les États Membres.

	b2) Stock et suivi des arriérés de paiement sur les dépenses (PEFA PI-4)	2012 : D 2027 : B	Ministère des Finances ; FMI ; Rapports PEFA
	b3) Valeur totale des marchés attribués par des méthodes fondées sur une mise en concurrence (PEFA PI-24)	2020 : à déterminer 2027 : 70%	Étude UE ; PEFA ; Ministère des Finances ; Autorité de régulation des marchés publics
c) Le système des contrôles internes et externes est cohérent et effectif.	c1) Importance des opérations non rapportées de l'administration centrale (PI-7)	2012 : D 2027 : B	PEFA Ministère des Finances
	c2) Étendue, nature et suivi de la vérification externe (PEFA PI-26)	2012 : D 2027 : B	PEFA Ministère des Finances
	c3) Nombre d'enquêtes de corruption instruites et transmises pour jugement	2020 : 0 2027 : 15	Commissaire du Gouvernement
Objectif Spécifique 3 : Améliorer le climat des affaires et les investissements durables			
Résultats Attendus	Indicateurs	Référence et cibles	Sources de vérification
a) Le dialogue structuré avec l'État s'améliore, ainsi qu'avec le secteur privé et permet d'identifier les points de blocages aux investissements et au commerce.	a1) Nombre de plateformes/mécanismes structurés établis avec la représentation des secteurs public et privé concernés, avec des objectifs communs convenus et un mécanisme de suivi des progrès, qui se réunissent au moins deux fois par an.	2021 : 0 2027 : 2	Étude finale financée par l'UE
	a2) Pourcentage de politiques / réglementations / législations gouvernementales nouvelles / soutenues pendant ce période programmatique, qui impliquent des consultations structurées avec le secteur privé.	2021 : 0% 2027 : 20%	Étude de référence et étude finale financées par l'UE
b) Les cadres réglementaires dans lesquels évolue le secteur privé sont modernisés et mieux mis en œuvre, en ligne avec les standards avec les normes internationales et CARICOM.	b1) Nombre d'entreprises nouvellement enregistrées, ventilé par sexe du propriétaire/chef d'entreprise, le cas échéant	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Étude de référence et études annuelles financées par l'UE
	b2) Regulatory quality (WGI)	2019 : -1.3 2027 : 15	Banque Mondiale, Worldwide Governance Indicators
	b3) Cout moyen des transferts de fonds (WB indicator)	2019 : À déterminer 2027 : À déterminer	Étude de référence et étude finale financées par l'UE
c) Les politiques fiscales des entreprises sont modernisées notamment à travers la digitalisation.	c1) Nombre d'entreprises avec une première immatriculation fiscale obtenu online, par an, ventilé par sexe du propriétaire/chef d'entreprise, le cas échéant	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Ministère des Finances Étude de référence financées par l'UE
	c2) Nombre de politiques/réformes fiscales élaborées/améliorées /mises en œuvre grâce à l'appui de l'UE	2021 : 0 2027 : À déterminer	Rapports des interventions financées par l'UE

Domaine prioritaire 2 : Développement Humain⁹			
Objectif Spécifique 1 : Renforcer la gouvernance de l'éducation à tous les niveaux, y compris la formation professionnelle			
Résultats Attendus	Indicateurs	Référence et cibles	Sources de vérification
a) La gestion du système éducatif est améliorée.	a1) Proportion des dépenses totales d'éducation par niveau d'enseignement	2022 : 14.9% 2027 : 18%	Évaluation PETS
	a2) Proportion des déperditions des ressources au long de la chaîne de dépense	2022 : 10.22% 2027 : 8%	Évaluation PETS
b) L'éducation publique est accessible à tous, spécialement pour les filles.	b1) taux d'achèvement au niveau du primaire et du secondaire, par sexe	2022 : 65% (ventilation par sexe à déterminer) 2027 : À déterminer par sexe	Min Éducation Études de référence DUE
	b2) Nombre d'écoles publiques installées dans des bâtiments expressément prévus à ces fins.	2022 : 44% 2027 : À déterminer	Min Éducation Études de référence DUE
	b3) Taux d'abandon scolaire par niveau d'enseignement, par sexe	2022 : À déterminer 2027 : À déterminer	Min Éducation et Étude de référence et finale DUE
c) Un modèle de gouvernance publique-privé est mis en œuvre.	c1) Pourcentage d'écoles accréditées par l'État	2021 : 15.6% écoles publiques (3.056) 2027 : À déterminer	Min Éducation
d) La qualité de l'éducation impartie à tous les niveaux est améliorée	d1) Pourcentage d'enseignants recrutés qui respectent les normes de qualification requises.	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Rapports du Ministère d'Éducation
	d2) Pourcentage d'écoles de chaque niveau qui ont passé avec succès une évaluation de l'apprentissage basée sur des normes de qualité approuvées.	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Rapports du Ministère d'Éducation
e) Les échanges universitaires sont augmentés	e1) Nombre d'échanges universitaires et de recherche avec des institutions européennes d'enseignement supérieur	2021 : 3 Erasmus + 2027 : TBD	Rapport Erasmus+
f) L'accès et la qualité du secteur de la formation professionnelle est améliorée et plus cohérente avec les besoins de compétences de l'économie haïtienne.	f1) Nombre de personnes ayant bénéficié d'interventions en matière de formation professionnelle et de développement des compétences, soutenues par l'UE dans des institutions ou sur le lieu de travail: (a) toute formation professionnelle et développement des compétences, (b) seulement la formation professionnelle et le développement des compétences pour le numérique (EURF ID 14)	2021 : 0 2027 : À déterminer	Étude de référence et finale DUE
	f2) Nombre de jeunes (par sexe) inscrits à programmes de formation professionnelle soutenu par l'UE qui sont employés sur le marché du travail.	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Étude de référence et finale DUE
Objectif Spécifique 2 : Développer le capital humain par l'apprentissage non-formel et la formation continue			
Résultats Attendus	Indicateurs	Référence et cibles	Sources de vérification

⁹ Les références et cibles manquantes seront définies lors de la définition des actions. À noter que l'objectif spécifique 3 est à prendre en charge par les États Membres.

a) Des programmes de développement de nouveaux acquis d'apprentissage sont développés	a1) Niveau d'intégration des apprentissages socio-émotionnels dans la réforme des curricula	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Étude de référence et finale DUE
b) L'éducation civique est renforcée à travers les programmes extrascolaires, d'éducation informelle et formation continue	b1) Nombre d'élèves ayant reçu une formation formelle ou non-formelle en éducation civique (par an), par sexe	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Étude de référence et finale DUE
	b2) Nombre d'élèves participant à des programmes d'éducation extra-scolaire et de formation continue (par an), par sexe	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Étude de référence et finale DUE
c) Les programmes à vocation civique des acteurs culturels et nouveaux médias sont renforcés	c1) Nombre de bénéficiaires de programmes financés par l'UE qui sont dédiés aux acteurs culturels et aux nouveaux médias	2021 : 0 2027 : À déterminer	Rapports des interventions financées par l'UE
d) L'insertion économique et sociale des jeunes est renforcées	d1) Taux d'emplois formel par catégorie d'âge et sexe	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Ministère des Affaires Sociales et du Travail, MAST Étude de référence et finale DUE

Objectif Spécifique 3 : Renforcer le système de protection sociale.

Résultats Attendus	Indicateurs	Référence et cibles	Sources de vérification
a) L'accès à la santé pour tous et en particulier de la santé maternelle infantile est amélioré	a1) Pourcentage du budget national alloué et / ou dépensé pour des actions spécifiques à la nutrition ou sensibles à la nutrition	2022 : À déterminer 2027 : À déterminer	-Statistiques du Ministère de la Santé, -Document du budget
	Nombre d'enfants âgés de 1 an entièrement immunisés avec le soutien de l'U (EURF ID 35)	2022 : 0 2027 À déterminer	Étude de référence et finale DUE
	a2) Proportion d'enfants de moins d'un an entièrement vaccinés (DTC3) par sexe	2022 : À déterminer 2027 : À déterminer	Statistiques du Ministère de la Santé
b) La fréquentation scolaire est améliorée grâce aux mesures de soutiens des ménages vulnérables	b1) Taux d'abandon par année dans l'enseignement primaire/secondaire général (ventilé par sexe, accès à l'éducation de la petite enfance, sous-régions administratives, emplacement — urbain/périurbain/rural, quintile de richesse)	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Étude de référence et finale DUE
	b2) % du budget investi pour le soutien des ménages vulnérables	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Étude de référence et finale DUE
c) La malnutrition infantile tant chronique qu'aiguë est réduite, avec une attention spéciale aux filles et autres enfants vulnérables	c1) Prévalence de la malnutrition aiguë et chronique	2022 : À déterminer 2027 : À déterminer	Système d'Information Sanitaire National Unifié (SISNU) Rapport du Comité technique de nutrition (CTN)
	c2) Nombre d'enfants de moins de 5 ans bénéficiaires du suivi de santé et nutritionnel promu par l' UE (EURF ID 2.2)	2022 : À déterminer 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes

Domaine prioritaire 3 : Territoires productifs et résilients¹⁰

Objectif Spécifique 1 : Promouvoir et valoriser des systèmes agro-alimentaires durables, équitables, climatiquement résilients, régénérateur de biodiversité et durables.

Résultats Attendus	Indicateurs	Référence et cibles	Sources de vérification
a) Des emplois décents sont créés pour les femmes et les hommes en zone rurale	a1) Nombre: (a) d'emplois, (b) d'emplois "verts", soutenus/maintenus par l'UE (EURF ID 13)	Réf : 2022 0 Cible : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes
b) La productivité et l'inclusivité des filières agricoles chaînes de valeurs choisies est améliorée	b1) Nombre de petits agriculteurs appuyés par les interventions de l'UE dont la production et l'accès aux marchés ont augmenté en distinguant le sexe et l'âge des bénéficiaires	2022 : 0 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes Données du Ministère de l'Agriculture
	b2) production moyenne/ha dans les filières appuyées par l'UE, par type de culture	2022 : À déterminer 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes, Données du Ministère de l'Agriculture
	b3) Proportion de la valeur ajoutée revenant aux agriculteurs par filière appuyée	2022 : À déterminer 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes
c) Les agro-entrepreneurs/ses, et organisations de producteurs et transformateurs sont renforcés techniquement et dans leur gestion	c1) Nombre de micro, petites et moyennes entreprises appliquant des pratiques de consommation et de production durables avec le soutien de l'UE (EURF ID 2.20)	2022 : 0 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes
	c2) Nombre de femmes entrepreneuses appuyées avec le soutien de l'UE	2022 : 0 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes
d) La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations locales est améliorée	d1) Prévalence de la malnutrition aiguë et chronique dans le territoire, par sexe	2022 : À déterminer 2027 : À déterminer	Système d'Information Sanitaire National Unifié (SISNU), Rapports du comité technique de nutrition (CTN)
e) Espaces locaux de concertation sectoriels concernés sont renforcés durablement	e1) Nombre d'organismes du secteur privé et de la société civile impliqués dans les processus de concertation	2022 : 0 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes
	e2) Statut de mise en œuvre des documents /outils de planification territoriale (e.g. plans de développement communaux)	2022 : À déterminer 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes
f) Les autorités locales et les services déconcentrés sont renforcés durablement	f1) Nombre de personnes ayant accès aux services de base en distinguant le type de service et le sexe des bénéficiaires dans les districts ciblées par l'UE.	2022 : À déterminer 2027 : À déterminer	Étude de référence et étude finale financée par l'UE
	f2) Montant de financement des SDE et AL par le budget de l'état	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Document de budget national (Loi National des Finances)

¹⁰ Les territoires qui feront l'objet du domaine de priorité 3 restent encore à définir ; les références et cibles seront donc également définies dans un stade ultérieur, c'est-à-dire lors de la définition des actions.

g) Les écosystèmes encore fonctionnels sont protégés durablement	g1) Nombre de bassins versants protégés avec l'appui de l'UE (EURF ID 2.23)	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes
	g2) Superficie (ha) sur lesquelles les agriculteurs et éleveurs ont adopté des pratiques innovantes et durables dans le territoire ciblé avec l'appui de l'UE (EURF ID 2.4)	2021 : À déterminer 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes
Objectif Spécifique 2 : Améliorer de la résilience urbaine aux risques physiques, climatiques, écologiques et économiques			
Résultats Attendus	Indicateurs	Référence et cibles	Sources de vérification
a) La gestion de villes moyennes/quartiers ciblés est améliorée de manière durable	a1) État de [*politique/cadre juridique/ plan d'expansion] pour les énergies renouvelables — ajusté à partir de la boîte à outils de diagnostics ICR (2018)	2021 : 0 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes
	a2) Nombre de municipalités/quartiers ciblés ayant une stratégie de développement durable construits avec le soutien de l'UE et en mis en œuvre	2021 : 0 2027 : au moins 80% des communautés ciblées	Rapports et ligne de base des projets/programmes
b) La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et l'accès aux sources de revenus, services de base, tels que l'eau et l'assainissement, la santé/nutrition protection sociale ou la gestion des déchets sont améliorées	b1) Nombre d'emplois formel et non formel créés dans la zone d'intervention	2022 : 0 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes
	b2) Nombre de personnes ayant accès aux services de santé (re)construits avec le soutien de l'UE, ventilé par sexe	2022 : À déterminer 2027 : À déterminer	Système d'Information Sanitaire National Unifié (SISNU) rapports et ligne de base des projets/programmes
	b3) Nombre de personnes ayant accès aux services de base en distinguant le type de service, l'âge et le sexe des bénéficiaires	2022 : À déterminer 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes
c) La prise en compte des risques de désastres dans le développement urbain est effective	c1) Pourcentage des communautés ciblées qui ont élaboré et mis en place un plan d'urgence et un plan de réduction des risques de catastrophe (RRC) avec le soutien de l'UE	2021 : 0 2027 : au moins 80% des communautés ciblées	Rapports et ligne de base des projets/programmes
d) La participation directe des habitants à la meilleure gestion de leur ville et quartier est améliorée	d1) Pourcentage des communautés ciblées avec un plan de développement local mis en place et construit de façon inclusive	2021 : 0 2027 : au moins 80% des communautés ciblées	Rapports et ligne de base des projets/programmes
e) Les autorités locales et les services sectoriels déconcentrés sont renforcés afin d'assurer l'articulation des politiques de développement	e1) Nombre de AL et SSD (services sectoriels déconcentrés) renforcés pour améliorer leur service	2021 : 0 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes
f) La société civile locale et le secteur privé sont renforcés et impliqués dans les espaces de concertation	f1) Nombre de comités de la société civile et secteur privé qui travaillent ensemble pour le développement local avec l'appui de l'UE	2021 : 0 2027 : À déterminer	Rapports et ligne de base des projets/programmes

Pièce jointe 2. Matrice des donateurs montrant les dotations indicatives actuelles par secteur

Donor	Type of intervention	Country Strategy time-frame	Committed funds in Haiti	Priority sectors	Sub sector priorities	Priority areas	Funding instruments	Main partners
Multilateral Donors								
EU	Development	2014 - 2020	EUR 420 million	1) Réforme de l'Etat et modernisation de l'administration publique 2) Education 3) Développement urbain et infrastructures 4) Sécurité alimentaire et nutritionnelle	1) Finances publiques, Etat de droit, démocratie, sécurité et gestion des frontières 2) Gouvernance, accès à l'éducation fondamentale, renforcement des structures assurant les cantines scolaires, réforme du curriculum, qualité et offre de la formation professionnelle 3) Renforcement institutionnel et maitrise d'ouvrage publique, routes, services sociaux, aménagement, GRD, logement 4) Appui aux systèmes alimentaires durables, gestion intégrée des bassins versants, accès aux intrants et crédits, appui cantines scolaires, prise en charge MAG, renforcement des filets de sécurité, promotion AGR	Non specific	Grants (call for proposals)	ACF, CARE, Solidarités, Oxfam, AVSI, Initiative Développement, World Vision, Expertise France, AGRER

EU - ECHO	Humanitarian	2019	EUR 4,5 million (initial) EUR 9 million (top up)	1) food security 2) DRR, resilience and self-reliance	1) cash transfer, assets 2) water, sanitation and hygiene preparedness, rapid response capacities, shelters, drought preparedness	Following HNO. Priority departments for the last 5 years have been : Grande Anse, South, Artibonite and North West	Grants (HIP call for proposal)	Current partners : UNICEF, CESVI, Concern Worldwide, IOM
World Bank	Development	2016-2019	USD 736 million for 2015-2019	1) Inclusive growth and economic development 2) Strengthen human capital and access to services 3) Climate change adaptation 4) Governance	1) access to energy, development of renewable energy, access to financing, competitiveness and productivity 2) primary education, maternal and child healthcare, water and sanitation, social protection 3) support to GOH's emergency preparedness, climate-resilient infrastructures (drainage, roads, bridges) 4) transparency and accountability of state institutions, data generation and management, financing of public services World Bank's interactive project map in Haiti : https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/projects-summary?lang=en&searchTerm=&countrycode_exact=HT	Non specific	Lending Service contracts	GOH, WFP (school feeding), private sector

IDB	Development	2017-2021	1 billion	1) Improve business climate 2) Access to key public services 3) GOH's financial sustainability	1) transport infrastructures, productivity in agriculture (watershed management, land registration, technical and financial support to farmers, research and innovation), tourism development, solid waste management 2) access to quality education (teacher trainings on pedagogical skills and content knowledge, school infrastructures, regulation and monitoring of public schools), maternal and early childhood under five (quality of obstetric and neonatal care), reproductive health services, water and sanitation services, temporary social safety nets and skills for youth 3) modernization of government organizations, fiscal reform	Non specific	Tenders Budgetary support / state support	MENFP, MAST/FAES, MEF, MTPTC, MICT, MSPP, FINCA S.A, CARIFRESH S.A, PLASTECH
-----	-------------	-----------	-----------	--	---	--------------	--	--

Partenariat mondial pour l'éducation	Development		16,5 millions	Education	<p>Priorités du MENFP pour le financement accéléré :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Campagne de plaidoyer et de sensibilisation sur le droit à l'éducation / environ 14,900,000 HTG 2) Remanier le calendrier scolaire 2019 – 2020 3) Appui psychologique (élèves, enseignants, directeurs, parents) 4) Apporter une aide didactique aux enseignants, matériels scolaires (50,000 élèves du fondamental et secondaire) aux élèves et aide financière aux familles (transfert monétaire conditionnel) 5) Organiser des cours de rattrapage et de soutien scolaire 6) Programmes à compétences minimales et liste de contenu <p>Priorités énoncées dans le plan décennal pour l'éducation (en cours d'élaboration)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) l'accès et la qualité dans l'enseignement primaire 2) l'accès et l'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire 3) l'accès et la rétention dans l'enseignement secondaire général 		Grant (partner agency) Sub grant	Agence de coordination : UE
--------------------------------------	-------------	--	---------------	-----------	--	--	-------------------------------------	-----------------------------

					<p>4) l'accès et la gouvernance dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle et technique</p> <p>5) l'éducation spécialisée</p> <p>6) les systèmes d'information et les capacités de pilotage du ministère de l'Éducation</p> <p>7) la gestion des ressources humaines et l'amélioration des conditions de travail pour les professionnels du secteur de l'éducation.</p>			
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Global Fund	Both	2018-2020 Next round : 2021 - 2023	USD 157 million for 2018 - 2020	Health (HIV, TB, Malaria)	1) access to services for vulnerable people 2) prevention of mother-child transmission	Non specific	Grants through call for proposals (launched by the CCM)	GHESKIO, Zanmi Lasante, Partner in Health, International Child Care, Croix Rouge Haïtienne, KOURAJ, International Child Care
UN Agencies								
UNICEF	Both	2017-2021		1) Health2) Nutrition3) WaSH4) Basic education5) Child protection	1) material, newborn and child healthcare, prevention of mother-to-child transmission of HIV, reproductive health services for adolescents, cholera2) preventive and curative nutrition services for children under 5 and pregnant and lactating women, prevention and control of malnutrition, promotion of better feeding and care services3) WaSH coverage, child-sensitive WaSH strategies, chlorination systems and water treatment facilities4) School readiness, access and retention of children to school, development of teachers' pedagogical skills and certification, participatory management of schools5)Decentralization of critical child protection services,	Non specific	Grants	CARE (education), OXFAM Québec (WaSH), ACTED (Cholera, WaSH), AVSI, Terre des Hommes Lausanne (child protection), Croix Rouge française

					promotion of child-protective community and parental practices, juvenile justice, birth registration			
WFP	Humanitarian		For 2019 USD 199 million requested USD 58.9 allocated	<ul style="list-style-type: none"> 1) Emergency preparedness and response 2) Food assistance & Nutrition 3) Social protection 	<ul style="list-style-type: none"> 1) Pre-positioned stocks of emergency food, Cash transfer 2) School feeding (delivery of food commodities), agricultural livelihoods (home grown school feeding programmes), cash transfer 3) Coordination of the elaboration process of the PNPPS, design and implementation of nutritious-sensitive safety nets 	Non specific	Grants	PANSEH, AVSI, CARE, ACF

UNDP	Development	2017-2021		<ul style="list-style-type: none"> 1) Réduction de la pauvreté et relèvement 2) Gouvernance démocratique 3) Protection de l'environnement 4) égalité des sexes 5) Réduction des risques et désastres 5) Renforcement des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> 1) logement, services de base, planification communautaire (exclusion physique); autonomisation économique des femmes défavorisées, AGR (exclusion économique) 2) état de droit (appui à la PNH, assistance légale pour les détenues en détention préventive, appui à la CSPJ); appui au cycle électoral, cohésion sociale, résolution pacifique des conflits 3) cartographie des risques (micro zonage), gestion des déchets, gestion des écosystèmes, promotion des énergies renouvelables en milieu rural 4) droits des LGBT, égalité de genre, participation des femmes aux processus de décision 6) Appui au SNGRD, sensibilisation communautaire et ouvrages de mitigation des risques, plan de gestion des inondations 	Non specific	Grants	<ul style="list-style-type: none"> Entrepreneurs du monde, Oxfam Intermon, Femmes en démocratie, Fonkoze, Croix Rouhe Haïtienne, Croix Rouge Française, Scouts d'Haïti
UNFPA	Both		<ul style="list-style-type: none"> for 2017-2021 USD 18 million (regular resources) USD 49 million 	<ul style="list-style-type: none"> 1) Sexual and Reproductive Health 2) Adolescents and Youth 3) Population dynamics 4) Gender equality & women's empowerment 	<ul style="list-style-type: none"> 1) maternal services, end maternal death 2) sexuality education, adolescents pregnancy prevention 3) benefits of demographic dividends, strengthen GOH's statistical capacities, support to 	Nonspecific but a 5-year joint programme led by UNFPA (CAD 25 million, with UNICEF, UNDAIS and IOPS/OMS)	Grants	<ul style="list-style-type: none"> FOSREF? HAGN? OJH?

			(to be mobilized)		census 4) multi-sectoral approach to GBV	focuses on the South and Grande Anse		
IFAD	Development		USD 121 million	1) Climate-smart agriculture 2) Agricultural production 3) Invest in human capital	2) Support to small-scale producers with productive assets, access to markets and credit 3) capacity building of local organizations of producers	Departments of North-west, Northeast, Centre, Nippes	Grants (Call for proposals, Unsolicited requets)	Oxfam Intermon
Bilateral donors								
AFD	Development		\$137 million for 2013 - 2019	1) Governance2) Agriculture, développement rural, environnement, climat3) Santé4) Education et formation professionnelle5) Développement urbain et gestion des déchets (en voie de cloture)	1) Governance : deconcentration, modernisation, rule of law 2) sécurité alimentaire (irrigation, appuis filières), appui fonds haïtien pour la biodiversité 3) health infrastructures, HIV/AIDS, TB, Malaria, maternal and child health, Policy development 4) Gouvernance, school curriculum, vocational training 5) Waste management, roads, district rehabilitation	Non specific	Mostly grants and loans to GOH, public institutions and private companies with public service remits Specific instruments for NGOs :- FISONG (Sectoral Innovation Facility for	

							NGOs) : thematic call for ideas that target specific countries.	
AECID	Humanitarian & Development		\$197 million for 2011 - 2021	1) WASH 2) Education 3) Governance	1) construction of water treatment systems and kiosks, water management in watersheds, sanitation solutions, governance and support to the DINEPA 2) access to schools (infrastructures, regulation/supervision of private schools), quality of education (teacher training, employment- orientated vocational training), school governance, youth and adults literacy	Southeast and West Departments	Grants (calls for proposals launched by AECID or by CCAA through decentralize d cooperation) Convention (Framework agreement signed with Spanish NGOs)	CESAL ; Alianza por la Solidaridad, Spanish Red Cross ; Oxfam Intermon
BE ¹¹	Development	2018 - 2023 (5th Commiss ion Mixte		1) Culture 2) Vocational trainings 3) Water / Energy 4) Education 5) Droits des femmes	1) professionalization and mobility of artists, support to organizations that promote culture, promotion of reading and access to reading materials 2) support to vocational training	Departments of South, North, West, Artibonite and Centre	Grants No call for proposal : unsolicited request	AFEPE

¹¹ Wallonie-Bruxelles international

		Permanente - CMP)			centers, self-employment (focus on agriculture)		submitted to the CMP	
Chile ¹²	Development			1) Disaster risk preparedness 2) Justice 3) Urban development / basic services 4) ECD			Grants	America Solidaria and JUNJI (partners for the ECCD project), UCLBP (Projet Site et Services), DPC
Danida	Development			1) Security and development 2) Migration and development 3) Inclusive, sustainable growth and development 4) Democracy, human rights and gender equality	1) assistance for IDPs, refugees and local communities in conflict areas 2) address the root causes of migration, counter irregular economic migration 3) energy, water, agriculture, food security 4) Sexual and reproductive health and rights of women and girls,	Haiti is not a priority country for DANIDA except for humanitarian responses.		
DFID	Both	N/A	FY 2019 - 2020 £ 119,198	1) Job creation and increased exports 2) Climate change (through DFID's regional programme) 3) Humanitarian relief	1) Support regional integration through CARICOM Single Market and Economy (CSME) 2) Pilot projects to increase climate resilience 3) response to crisis	There is no bilateral programs with Haiti and in LAC. DFID has a regional program with the Caribbean.	Contribution to multi-donor pooled funds. Grant (only to respond to	Previous partners : ACTED, FONKOZE

¹² Agencia Chilena de Cooperación Internacional por el Desarrollo

							humanitarian crisis)	
Food for peace	Humanitarian		FY 2019 USD 27.8 million	1) Food security	1) Food aid (in-kind food commodities) and Food assistance (in-kind food commodities + market-based activities)	Departments of South, Northeast, Centre and West (La Gonave)	Grants	2019 : WFP, World Vision, CRS
GAC	Both		USD 229 million for 2015 - 2020	1) Health 2) Agriculture and climate change adaptation 3) Gender equality and women's empowerment	1) Sexual and reproductive Health and Rights, recruitment and training of midwives, maternal and child health, nutrition 2) Clean energies (cook stoves), support to agri-food value chains 3) support to women's organizations, education for girls, access to credit, market and business services, technical and vocational trainings,	Non specific	Grants (country-specific or global call) Humanitarian funding is mostly channeled through the UN agencies (WFP, UNICEF) based on the HRP and Flash Appeals. Ad-hoc funding through the CHAF (Canadian Humanitarian Assistance Fund) for	UNFPA, UN Women, PIH, Zanmi lasante, Oxfam Québec, MdM Canada, AVSF, SUCO, Développement International Desjardins, Papyrus

							smaller-scale and rapid-onset disasters.	
GIZ / BMZ	Both	No country-specific strategy but regional programmes in the Caribbean.	N/A	1) Climate resilience2) Disaster-preventive reconstruction3) Health4) Energy	1) water management (storing rainwater, improve the availability of water during dry season), natural resource conservation, reduction of GHG emissions2) Post-earthquake interventions3) HIV/AIDS prevention, treatment and counseling services for migrants4) Promotion of renewable energy	Focus on cross-border cooperation between Haiti and the Dominican Republic (most of the funds that were specifically allocated to Haiti were for reconstruction in the wake of the 2010 earthquake).	Grants	MPCE
JICA	Development			1) Education 2) Health3) Agriculture and rural development4) Infrastructures4) Women economic development	1) Development of math curriculum2) water supply system, hospital rehabilitation and management3) Agroforestry, food security, social safety nets		GrantsODA loans and private-sector investments Technical cooperation	

KOIKA	Both	N/A	N/A	<ul style="list-style-type: none"> 1) Education 2) Humanitarian response and disaster risk preparedness 3) Health 4) Governance 5) Agriculture and rural development 6) Water 7) Energy 8) Transportation 9) Sciences, Technology and Innovation 10) Climate change and environment 11) Gender equality 	<ul style="list-style-type: none"> 1) Education rights for women, disables and out-of-school children ; improved education in disaster and conflict-affected regions 2) CTP and distribution of goods, improvement of disaster response system, deployment of a relief team (rescue, medical support) 3) Wash, community approach for total sanitation, exclusive breastfeeding, prevent and treat malnutrition, family planning and SRH, training of midwives and health community workers, vaccination campaigns 4) Capacity building for civil officials, strengthen tax administration, promotion of e-governance, trade policies 5) food crop production, agricultural infrastructure, enhancement of agricultural value chains, promotion of cooperatives and capacity development for youth 6) water supply facilities, wastewater recycling and treatment, sanitation and hygiene education 7) promotion of clean cook stoves and solar home systems and other renewable energies 		Grants Unsolicited request (humanitarian response)	OHCHR (through the Human Rights section of the MINUJUSTH)
-------	------	-----	-----	--	--	--	--	---

					<p>8) roads, railway, aviation (feasibility study, development of the master plan etc.)</p> <p>9) cultivate STI culture among the personnel of administration, R&D</p> <p>10) support to adaptation and mitigation projects to reduce GHG emission</p> <p>11) vocational training for girls, SRH and rights, support services for GBV survivors, promotion of equal access to rights, education and health for women, women's capacity building in public administration including in the police</p>			
--	--	--	--	--	--	--	--	--

NL ¹³	Development	N/A	N/A	<ul style="list-style-type: none"> 1) security and the rule of law 2) water management 3) food security 4) sexual and reproductive health and rights (SRHR) including HIV/AIDS. 		Haiti and LAC are not areas of focus for the Dutch Development Cooperation which prioritizes unstable regions near Europe.	Grants	Dutch Interchurch Aid (SHO)
NORAD / NMFA	Both			<ul style="list-style-type: none"> 1) Education and vocational training 2) Health 3) Environment and sustainable energy 4) Women economic development 	<ul style="list-style-type: none"> 1) access to education for children, teacher trainings, disaster risk preparedness in schools, school rehabilitation, vocational trainings (priority for women and youth) 2) Support to health community centers, Malaria, TB and HIV (through the Global Fund) 3) Green value chains (coffee, cocoa, castor oil, honey), solar micro grids, protection of the biodiversity 4) support to women's organizations of producers (business plan, productive assets and access to markets), financial inclusion (micro loans and community saving groups), financial literacy 	South Department ; some funded interventions in Grande Anse	Grants (only for humanitarian response)	SCN, UN Environment, ILO, UN Women, FED

¹³ Dutch Development Cooperation

OFDA	Humanitarian			<ul style="list-style-type: none"> 1) Agriculture and food security 2) Economic recovery and market systems 3) Nutrition 4) Protection 5) Natural and technological risks 6) Shelters and settlements 7) WaSH 		Nonspecific - following the needs	Grants (call for proposals) Unsolicited concept notes	ACTED, CARE, ACF, Oxfam
PEPFAR	Both	2020	USD 102 million	1) Epidemic control and response to HIV		Departments of Artibonite, West, South, Southeast, Northeast, Centre	Call for proposals. Monitor specific as part of PEPFAR and DREAMS (targets specifically adolescents and young women) programmin g in Haiti	Chemonics International, GHESKIO, MSPP

SIDA	Both		N/A	1) Strengthening civil society organizations 2) Sustainable economic development 3) Rights, democracy and rule of law 4) Climate and sustainable use of natural resources 5) Gender equality and women's and girls' rights	5) support policy development and the development of a gender-sensitive normative framework, fight against GBV and discrimination, full enjoyment of human rights for girls and women	N/A	Mostly grants and loans to GOH, public institutions and private companies with public service remit Specific instruments for NGOs :- FISONG (Sectoral Innovation Facility for NGOs) : thematic call for ideas that target specific countries.	
SDC	Development	2018 - 2021	CHF 74 million for 2018-2021	1) Governance 2) Agriculture and food security 3) Employment and economic development	1) decentralization, participation of the community to decision-making at local level, advocacy and accountability 2) support to producers (means of production, resilience to environmental shocks), agricultural	Departments of South, Southeast, Nippes, Grande Anse. Specific focus on the South and		

					services, agricultural policies 3) vocational training (focus on building trades, handicraft and art)	arrondissement de Jacmel		
USAID	Development	2018-2021	USD 227 committed between 2015 and 2022	1) Governance 2) Health & Nutrition 3) Education 4) Economic and food security	1) Independence and accountability of GOH 2) Health systems and services improved 3) GOH management and governance of primary education ; early grade reading skills ; access to education for disadvantaged children and youth 4) Access to credit and capital (Haiti Invest)	Non specific	Cooperative Agreement Grant IQC task order (Indefinite Quantity Contract - through contractors)	ONG : CARE, CRS, Fonkoze, World Vision, World Relief Contractor : Chemonics, DAI Global, RTI, Caris foundation
Private foundations								
Aga Khan	Both	N/A	N/A	1) Agriculture and food security 2) Education 3) Health 4) Civil society 5) Humanitarian assistance 6) Infrastructures and architecture 7) Habitat 8) Financial inclusion 9) Enterprise development 10) Culture and historic cities		Eastern and West Africa, Middle East, Central and South Asia, Far East, Europe, North America	Call for proposals	Wide range of partners, from bilateral development agencies, to development banks, NGOs, private foundations and state governments

				11) Media 7) WaSH				
Bill & Melinda Gates	Development	N/A	N/A	1) Education 2) Nutrition 3) Health 4) Financial inclusion 5) Innovation and scientific research	1) access to education educator preparation, students' readiness to postsecondary programs, support credential-based pathways that are give access to jobs 2) Maternal and child health, Sexual and reproductive health (HIV, family planning), life-saving vaccination campaigns, malaria 3)	India, Middle East, Africa, China, Europe (research and innovation in health)	Direct invitation to submit proposals Request for proposals (infrequent) Global Grand Challenges : grants to support innovation (September and March of each year - grant limited to USD 100,000)	Care, SCUK, JPHIEGO, Family Health International, UNFPA, WHO, UNICEF
Comic Relief US	Both	N/A	N/A	1) Early Childhood Care & Development 2) Child protection 3) Response to emergency needs : education and childcare, housing and shelter, health, food, water and unmet needs, community services	1) Power of entertainment to drive positive change 2) Street children 3) Hurricane relief	Non specific	Grants	Save the Children, Oxfam America

W.K Kellog	Development		N/A	<ul style="list-style-type: none"> 1) Early Childhood Care & Development 2) Access to education 3) Maternal and infant health care 4) Food security 5) Equitable communities 	<ul style="list-style-type: none"> 1) engagement of families in schools 2) quality of education, school enrollment and retention 3) promotion of breastfeeding, oral health care (dental) 4) agricultural livelihoods, access to fresh local healthy food for families and schools 5) Promote civic engagement and racial equity 	Departments of Centre and South	Grants - unsolicited application are welcome and be submitted online	Acceso Peanut Enterprise, CESVI, Kore Foundation, FOKAL
Open Society Institute	Development	N/A		<ul style="list-style-type: none"> 1) Democratic practices 2) Early Childhood and Education 3) Economic governance and advancement 4) Equality and anti-discrimination 5) Health and rights 6) Higher education 7) Human rights movements and institutions 8) Information and digital rights 9) Journalism 10) Justice reform and rule of law 		Non specific	Grants (call for proposals regularly posted on https://www.opensocietyfoundations.org/grants)	FOKAL is the principal recipient in Haiti (one of the Open Society Foundations) and usually sub to national NGOs and local CSOs

Digicel Foundation	Development		N/A	1) Education 2) Sustainable development	1) access to schools, schools construction, quality of education (improved learning environments, professional training for teachers and directors), early childhood and primary education 2) provide access and basic services to people with special needs, support marginalized communities to become self-reliant	Non specific	Grants Call for proposals (Konbit Pou Chanjman - specific award for local organizations)
--------------------	-------------	--	-----	--	--	--------------	---